

## MOUSSE POUR PNEUS

### Produit d'entretien de grande qualité pour les flancs de pneus

#### Nettoie, entretient, protège

- Application simple en une seule étape, permet donc de gagner du temps
- Essuyage répété inutile
- Idéale avant le remisage des pneus
- Protège de la poussière et des saletés
- N'attaque pas la peinture, les plastiques, le caoutchouc ou les métaux

#### Lustre satiné

- Aspect neuf des pneus
- Améliore l'aspect visuel, rendant le produit idéal pour les véhicules de démonstration

#### Protection optimale contre les UV et l'ozone

- Ne blanchit pas les pneus
- Empêche la fragilisation et les fissures dues au vieillissement

#### Mousse d'entretien

- Usage économique
- Forme une mousse stable sur le pneu, qui s'écoule avant de disparaître

#### Sans AOX ni solvants

- Contenu: 500 ml
- Base chimique: Agents de surface alcalins, huile de silicone
- Odeur/parfum: Caractéristique
- Couleur: Blanc
- Valeur de pH/conditions: 9 / à 20°C
- Densité/conditions: 0,919 g/cm<sup>3</sup> / à 20°C
- Durée de stockage après production: 18 Mois
- Sans AOX: Oui
- Sans silicone: Non
- Biodégradabilité: Oui



N° article	Condit.
0890 121	1/12

#### Indication

Ne pas pulvériser sur les talons de pneus, les disques de frein et les tambours de frein. Contient du silicone.

#### Domaine d'application

Produit d'entretien de grande qualité pour les flancs de pneus.

#### Mode d'emploi

Pulvériser la mousse uniformément sur les flancs des pneus et laisser sécher. Inutile d'essuyer. Peut également être utilisée sur des pneus mouillés. Nettoyer brièvement les pneus au préalable en cas de salissure extrême.

### Application picture



Ces données sont des recommandations basées sur notre propre expérience. Procéder à un essai au préalable. Nous déclinons toute responsabilité pour tout usage particulier, en raison du nombre important d'applications et des conditions de stockage/d'utilisation. Dans la mesure où notre service clients fournit des informations et conseils techniques, nous déclinons toute responsabilité, excepté si les conseils ou informations donnés sont mentionnés dans le périmètre contractuel ou si le conseiller a agi délibérément. Nous garantissons une qualité constante de nos produits. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques et autres développements.